

## Formation complémentaire technique permettant d'obtenir les pré-requis nécessaires pour suivre la formation à la prévention des risques électrique pour électriciens

### Durée :

Deux jours, soit 14 heures

### Effectif :

De 5 à 10 participants

### Public :

Les personnes qui effectuent des opérations d'ordre électrique et qui n'ont pas les pré-requis nécessaires pour suivre la formation à la prévention du risque électrique destinée aux électriciens.

### Pré-requis :

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

### Objectifs :

Obtenir les pré-requis permettant de suivre la formation à la prévention du risque électrique en vue d'une habilitation pour des opérations d'ordre électrique.

### Moyens pédagogiques :

- Exposé et discussions étayés de diapositives, films et mise en situation pratique,  
- Remise aux stagiaires de documents écrits.

### Formateur :

Personnel maîtrisant les méthodes pédagogiques, techniques et outils nécessaires aux formations.

### Références réglementaires

Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010.

### Théorie et mise en situation pratique

- Les bases de l'électricité (qu'est-ce s'est ? Comment la fabrique-t-on ? Etc.)
- Les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif, continu, etc.
- Mise en œuvre des appareils de mesure ;
- Les contacts directs et indirects ;
- Les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects ;
- Les équipements électriques dans leur environnement ;
- L'appareillage électrique (fonctions : séparation, protection, commande, etc.)
- Les matériels électriques et leurs symboles;
- Lecture de schéma électriques et reconnaissance des matériels à partir de leurs symboles.
- (Durée 14 heures)

### Validation de la formation

Attestation de formation avec ou sans qualification pour suivre les formations à la prévention du risque électrique qui nécessitent des prérequis en électricité.

### Évaluation de stage

- Test de contrôle de connaissance, évaluation pratique,
- Correction et évaluation avec les stagiaires,
- Réponse aux questions.